

LE PRÉSIDENT :

685 Je vous remercie beaucoup de votre contribution. Merci beaucoup, Monsieur. La
commission appelle madame Ève Torres et madame Christine Brizard de la CDC Côte-des-
neiges.

Mme ÈVE TORRES :

690 Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

695 Bonsoir.

Mme ÈVE TORRES :

Merci beaucoup. Donc, vous avez déjà entendu beaucoup de choses.

700 **LE COMMISSAIRE :**

Oui. Même votre mémoire.

LE PRÉSIDENT :

705 Même votre mémoire, c'est la deuxième fois qu'on va en entendre parler.

710

Mme ÈVE TORRES :

715 Oui, je sais, je sais. On était à la première présentation et vous allez voir, on va essayer de faire un peu différent.

720 En fait, c'est ça. Donc, merci de nous entendre aujourd'hui dans le cadre de cette consultation. Je vais vous présenter notre vision d'ensemble pour le développement et par la suite, ma collègue va aborder un peu plus précisément le processus.

725 Donc, avant toute chose, il est important pour nous de souligner la volonté d'ouverture de la Ville dans cette première consultation et de reconnaître que les cinq principes de mise en valeur qu'ils ont mis de l'avant rejoignent pour beaucoup la vision que nous représentons ici pour Côte-des-Neiges.

LE PRÉSIDENT :

730 Voulez-vous nous dire aussi en quoi votre présentation est différente de monsieur Rayside?

Mme ÈVE TORRES :

735 Je m'attendais un petit peu à cette question, peut-être vous lui avez posée également.

LE PRÉSIDENT :

740 Non, parce que juste pour qu'on évite de tout entendre deux fois la même chose.

Mme ÈVE TORRES :

745 Oui, tout à fait. Exactement, monsieur Rayside n'a pas eu l'opportunité lui-même d'ailleurs de présenter comment dire, un petit peu le détail de l'historique qui marque aussi l'importance de ce que nous représentons dans le quartier et également il n'a pas eu le temps de mettre en valeur les huit principes des recommandations que nous voulons vous mettre de l'avant plus en détail.

750 **LE PRÉSIDENT :**

Vous savez qu'on les a lues.

Mme ÈVE TORRES :

755 Oui, je le sais bien. Et puis, peut-être je pourrais apporter quelques précisions sur des questionnements que vous avez mentionnés tout à l'heure. Alors donc, c'est ça. Dans ce contexte-là je veux mettre effectivement de l'avant qui nous sommes et qui nous représentons, parce que cela a toute son importance, justement dans ce dossier-là.

760 Donc, vous le savez, la Corporation développement communautaire de Côte-des-Neiges oeuvre dans le quartier depuis 1987. Donc, c'est en tout un regroupement de 52 groupes maintenant qui sont sur notre table de quartier. Et notre mission, c'est évidemment d'assurer la participation et la conservation des acteurs du milieu communautaire pour améliorer les conditions de vie du quartier. Et nos membres travaillent quotidiennement avec les résidents.

770 Et d'autres parts, nous coordonnons dans le cadre de notre plan stratégique de quartier plusieurs tables. Donc, emploi, salubrité, logement social et abordable qui nous amène en fait à intervenir dans un contexte multi-réseaux et intersectoriels qui nous donnent ainsi une vue d'ensemble des réalités de Côte-des-Neiges. Donc oui, le logement social, mais pas uniquement.

775 Alors, notre table de concertation sur le logement social elle oeuvre depuis plus de 20 ans sur le développement des logements sociaux et sur des enjeux liés à l'aménagement urbain dans le quartier. Pour nous, évidemment l'ancien hippodrome de Blue Bonnets c'est un enjeu et une opportunité sur laquelle la communauté travaille depuis plus de 30 ans d'où le « enfin » sur nos macarons. Donc, c'est ça, 30 ans de mobilisation et d'actions diverses pour l'avenir de cet hippodrome qui répondra, nous le souhaitons aux besoins de la population.

780 C'est donc en 2005, vous l'avez certainement vu et ça a été mentionné aussi que 2 500 logements sociaux, ce seuil de logements sociaux a été adopté, mais on peut souligner quand même que 15 ans plus tard la situation n'a pas vraiment évolué et que c'est encore 4 235 ménages locataires qui dépensent 80% ou plus de leur revenu, donc en logement.

785 Au quotidien, les groupes de la CDC rencontrent des résidents et des résidentes qui n'arrivent tout simplement pas à se trouver du logement abordable et/ou salubre. Il y a donc une réelle urgence d'agir et la mairesse Plante l'a d'ailleurs elle-même souligné à de nombreuses reprises, jusqu'à très dernièrement.

790 Donc, pour finir juste avec cet historique-là, parce qu'il est important, c'est en 2014 que la CDC et Rayside Labossière, la firme d'architecture et d'urbanisme ont réalisé ce forum citoyen qui rassemblait plus de 175 personnes et c'était au préalable une vingtaine d'ateliers organisés par les organismes du quartier qui ont pu toucher plus de 400 personnes qui se sont prononcées pour déterminer les orientations. Et pourquoi on rappelle ceci, donc ces orientations ont été adoptées en 2016, mais c'est vraiment pour souligner, et vous avez posé la question à plusieurs reprises, la volonté d'implication pas juste de mobilisation, mais vraiment d'implication des gens du quartier en ce qui concerne le développement de l'hippodrome.

800 Donc, les gens étaient mobilisés, le sont encore, même s'ils ont parfois un peu perdu l'espoir, mais on arrive toujours vraiment à cette volonté de travail. Donc, tout le monde est prêt à s'impliquer, nous aussi, eux aussi le sont.

Maintenant, c'est ça. Au niveau de ces huit grands principes, je sais que vous l'avez lu, mais on pourrait peut-être y aller un petit peu plus en détail, en espérant apporter quelques questions. On parle en premier lieu d'une planification contrôlée, vous l'avez entendu.
805 Effectivement, c'est planifier le site dans son ensemble et non de manière morcelée, mettre en place une structure de gouvernance partagée. Là-dessus, ma collègue y reviendra plus en détail, parce que c'est ce qu'on veut mettre vraiment en lumière, pour nous c'est la clé de ce développement.

810 Une réponse aux besoins locaux. Oui, un minimum de 2 500 logements sociaux. Ça a été beaucoup mis en place, mais on parle également de logements réellement abordables. Donc, pour nous, ce qu'on entend par du réellement abordable, c'est que le coût de ces logements cible les ménages à faible et moyen revenu et n'excède pas 30% de leur revenu. Vous avez aussi posé des questions concernant la répartition, comment ça pourrait se faire dans
815 les faits.

On pourrait vous mettre ces documents, c'est le dossier noir du FRAPRU, qui fait vraiment une répartition détaillée basée sur le recensement des différents genres de ménages dans Côte-des-Neiges précisément. Donc, les familles monoparentales, les familles avec enfant,
820 les personnes seules.

Donc, vous avez les chiffres qui sont détaillés, on peut le déposer et peut-être il suffirait, bien il suffirait, il ne suffirait pas, mais si on arrive à s'asseoir au niveau d'une structure de gouvernance partagée, d'établir peut-être un pro rata en fonction des besoins qui existent déjà.
825 Ça pourrait être une façon de voir les choses dans une répartition.

Également, il y a une précision, une préoccupation qu'on veut soulever aussi. On n'a pas toute la réponse, mais c'est le fait de l'implication du gouvernement provincial jusqu'à quel point ça pourrait nuire à la latitude de la ville dans l'octroiement pour tout ce qui est social, parc, et
830 cetera. Il y a avait une petite question qu'on a là-dessus. C'est ça, c'est quelque chose qu'on

voulait juste soulever, même si je n'ai pas quelque chose de plus concret que ça. Mais c'est quelque chose qui nous a interrogés.

835 Également pour le logement social, si je peux préciser. On a également mis, on a fait
faire une étude par un consultant, une étude qui a été réalisée sur les meilleures façons de
développer des modèles de logements sociaux, des exemples qu'il a pris à travers le monde
d'une manière générale. Il y en a un spécifiquement développement, le logement modulaire qui
avait retenu notre attention. C'est quelque chose sur lequel nous travaillons et si vous voulez on
840 pourra vous mettre ce document, cette étude à disposition. Ça pourrait être intéressant pour des
développements. Des fois ça ne coûte pas moins cher, mais ça peut être construit plus vite.

Un développement aussi fortement inclusif. Donc, c'est-à-dire accueillir des personnes
de diversité, de profit sociodémographique, socioéconomique, des personnes d'origine et
d'orientation diverses. Développer le site dans la perspective de développement durable,
845 prioriser les modes de vie sains et écologiques. Donc, le transport collectif et actif, l'agriculture
urbaine. Ça a été beaucoup mentionné, mais aussi que des technologies d'avant-garde soient
appliquées en terme de construction, chauffage, gestion des eaux, des déchets, des toits verts,
ruelles vertes, et cetera.

850 Vous l'avez lu beaucoup, mais on doit le souligner. Ingérer les principes de l'accessibilité
universelle, l'ADS+ dans chaque phase du projet. Vous avez une excellente démonstration de
Femmes du monde qui est un de nos groupes membres. Donc, la vidéo était très pertinente, et
en même temps ça serait notre façon de répondre à des préoccupations de la Ville sur de
nombreux enjeux systémiques. Donc, il y a beaucoup avec ce nouveau développement à faire
855 dans ce sens.

Évidemment, développement économique qui répond aux besoins dans le quartier.
Alors, des commerces de proximité, des services. On a parlé beaucoup d'employabilité locale,
on veut mettre l'accent là-dessus. Et ce qui est important également, l'appartenance au quartier
860 et la qualité de vie, donc l'aménagement d'un grand nombre d'espaces verts, on le dit, de parcs,

d'infrastructures communautaires et penser le développement dans une évolution constante, c'est-à-dire de la garderie au CHSLD en passant par le secondaire. Mais aussi, effectivement favoriser la connectivité avec les autres quartiers existants dans un souci d'harmonisation du territoire.

865

Alors, le logement social ce n'est pas notre seul cheval de bataille pour l'hippodrome, ha! ha! Mais c'est important de mettre cette vision de l'avant.

870

Donc, je vais laisser la parole à ma collègue qui va mettre en lumière, en fait ce qui représente pour nous la clé, donc c'est vraiment la gouvernance, parce que de là, en fait de la vision, le processus est extrêmement important.

Mme CHRISTINE BRIZARD :

875

Merci. Donc, nous parlons ici d'un projet innovant et il doit l'être tant dans sa vision que dans sa mise en oeuvre. La CDC souhaite souligner l'importance dès maintenant de mettre en place une structure de gouvernance partagée, concertée, flexible et évolutive, permettant d'assurer un lien permanent avec la population résidente, les organisations et les institutions impliquées.

880

Cette structure permettrait d'atténuer et d'apporter de réelles solutions aux impacts de l'embourgeoisement qu'ont apportés les grands développements urbains récents à Montréal. Notamment dans des quartiers populaires et industriels tels que Côte-des-Neiges.

885

Donc, premièrement on souhaite dire qu'on appuie pleinement les principes d'urbanismes durables et de carboneutralité qui sont définis par la Ville. Toutefois, la performance écologique ne doit pas éclipser les impératifs sociaux et les besoins de la population locale. D'où l'importance d'assurer une planification contrôlée du site et de réfléchir en amont et de façon durable en intégrant les enjeux actuels ainsi qu'à long terme de ce

890

développement sur le quartier de Côte-des-Neiges.

Blue Bonnets représente 46 hectares de terrains publics dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges. La Ville de Montréal étant complètement propriétaire. Elle bénéficie d'une position unique et stratégique de faire un développement conséquent aux orientations mises de l'avant par la communauté.

895

Donc, les huit orientations dans notre mémoire représentent les éléments essentiels à intégrer dans la planification du site Namur-Hippodrome pour assurer une continuité de l'identité du quartier et signifient le souhait de la communauté de s'investir dans l'amélioration des conditions de vie des résidents et résidentes ainsi que des générations futures.

900

Deuxièmement, on aimerait saluer l'ouverture de la Ville de Montréal et de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce dans sa volonté d'intégrer la communauté dans une structure de gouvernance. Différents modèles existent déjà à Montréal dont la Société de développement Angus et plus récemment le bureau de projet partagé pour le site Louvain parmi bien d'autres. Nous vous invitons à prendre inspiration de ces modèles dans vos recommandations. En ce qui nous concerne...

905

LE PRÉSIDENT :

On nous présente toujours ces deux-là puis vous me dites qu'il y en a bien d'autres. Ça serait intéressant si jamais vous pouvez... Non, mais on nous présente toujours ces deux-là. Puis Louvain, ce n'est pas très clair, parce que dans ce qu'on voit dans les journaux, parce qu'on n'a pas une documentation sur ça...

910

Mme CHRISTINE BRIZARD :

Parce que nous on a accès à une documentation qui n'est pas forcément publique pour l'instant, mais on est en train de voir si on peut vous faire parvenir ce genre de modèle là.

915

920

LE PRÉSIDENT :

925 Parce que je pense que la structure de gouvernance, même la Ville l'annonce, c'est-à-dire qu'il y a comme une intention manifeste de la Ville, en tout cas dans sa présentation lors de la soirée d'information, puis pour nous ça nous préoccupe parce que les modèles ne sont pas nécessairement connus.

Mme CHRISTINE BRIZARD :

930 Mais je vous dirais que les modèles sont quand même assez exploratoires à ce point-ci. Le bureau de projet partagé, je pense que ça fait partie de la démarche Réalisons Montréal. Donc, c'est vraiment, on est dans une phase d'exploration même à Lachine et dans d'autres quartiers à Montréal pour vraiment...

935 **LE COMMISSAIRE :**

Mais vous pourriez les partager avec nous quand même. Parce que là, on a seulement des exemples étrangers, même si c'est exploratoire.

940 **Mme ÈVE TORRES :**

Oui, effectivement. On a déjà fait la demande à plusieurs de ces personnes afin que ce soit communiqué.

945 **LE PRÉSIDENT :**

950 Parce que la particularité de ce projet-ci, c'est que c'est 6 000 logements plus tous les autres attributs. On est en train de créer un sous-secteur d'à peu près, on dit 2 000 personnes. C'est plus qu'un bâtiment, là, donc c'est plus qu'un 6 000 personnes. Donc, c'est quand même important, puis d'avoir une structure suffisamment souple pour répondre aux impératifs que la

Ville propose, c'est-à-dire de suivre l'évolution du projet pendant plus qu'un mandat d'un conseil municipal. C'est ça le défi, je pense.

Mme CHRISTINE BRIZARD :

955

Bien, moi je pense que justement, d'avoir un bureau de partage, une structure de gouvernance partagée...

LE PRÉSIDENT :

960

Ça fait que vous allez nous en proposer un.

Mme CHRISTINE BRIZARD :

965

... ça pourrait permettre également une pérennité puis de savoir un peu quel...

LE PRÉSIDENT :

970

De financement.

Mme CHRISTINE BRIZARD :

Oui.

975

LE PRÉSIDENT :

Puis un mandat clair.

980

Mme CHRISTINE BRIZARD :

985 Oui. Puis justement, on voulait vous transmettre un peu les bénéfices d'avoir justement cette structure partagée avec la communauté. Ça permettrait à la Ville puis à tout l'ensemble des partenaires de bénéficier des réflexions effectuées par la communauté et l'arrondissement, tabler sur les forces et les réseaux existants, assurer une concertation forte du milieu et identifier, intégrer les services publics nécessaires selon les réels besoins de la population.

LE PRÉSIDENT :

990 Ce que vous lisiez, vous le prenez dans votre mémoire?

Mme ÈVE TORRES :

995 Non. Ce qu'on vous...

LE PRÉSIDENT :

1000 O.K, on va l'avoir dans votre présentation...

Mme ÈVE TORRES :

1005 Oui. Exactement. Et puis c'est ça, ce sont des modèles encore exploratoires. On est déjà au travail aussi sur ces questions-là avec beaucoup de monde. Il y a beaucoup de personnes qui sont intéressées à cette structure de gouvernance. Donc en fait on ne pourrait pas vous présenter quelque chose dans lequel on veut s'enfermer. On a vraiment une ouverture...

1010

LE PRÉSIDENT :

1015 Non. C'est-à-dire, on ne vous demandait pas de nous dire le mode de gouvernance que vous souhaitez, c'est que vous nous dites : il y a Louvain, il y a Angus, il y en a une foule d'autres. Ça fait que nous autres c'est la foule d'autres qu'on voulait voir pour être capable de voir si on a...

LE COMMISSAIRE :

1020 On est en consultation publique, c'est le bon timing, je pense pour...

Mme CHRISTINE BRIZARD :

1025 Mais je vous dirais qu'à peu près tous les gros projets, la Malting, la Carrière Francon, la Malting c'est dans le Sud-ouest, c'est un projet communautaire pour redévelopper ce site-là. Et la carrière Francon dans Saint-Michel où justement il y a la communauté qui s'organise. Quoi d'autre? Je pense que chaque quartier a son projet. Il y a l'Hôtel-Dieu dans le Plateau-Mont-Royal, aussi l'Institution des sourds. Chaque milieu a son projet où justement il veut impliquer la communauté pour redévelopper ces sites-là pour y répondre...

1030

LE PRÉSIDENT :

Mais il y a des modèles de gouvernance aussi dans chacun.

1035 **Mme CHRISTINE BRIZARD :**

Oui.

1040

LE PRÉSIDENT :

O.K. Je pense vous aviez bien compris notre question.

1045 **LE COMMISSAIRE :**

Je peux poser une autre question?

1050 **LE PRÉSIDENT :**

Oui. Bien, je ne sais pas si vous avez terminé votre présentation?

Mme CHRISTINE BRIZARD :

1055 C'est terminé, oui.

LE PRÉSIDENT :

Vous avez terminé. O.K., tu peux poser tes questions.

1060

LE COMMISSAIRE :

1065 En fait, on nous parle de 2 500 logements sociaux. C'est très intéressant, puis on revient souvent sur la question, la problématique de la densité. Parce que dans un terrain, un aménagement comme Namur-Hippodrome, si on veut beaucoup de parcs, beaucoup de services publics, des écoles, ça implique qu'il va falloir pour être capable d'atteindre l'objectif de logement, construire en densité. Avez-vous une opinion à nous soumettre là-dessus?

1070

Mme ÈVE TORRES :

Bien ça a été...

1075 **LE COMMISSAIRE :**

... 35 étages.

1080 **Mme ÈVE TORRES :**

Oui, c'est ça. Mais c'est sûr que réalistement il faut que ce soit dans quelque chose de partagé. On ne peut pas avoir que des grandes tours, mais il faut être quand même capable de répondre. Donc, on n'a pas de chiffres précis à donner en ce sens, mais il faut s'assurer d'une mixité puis de pouvoir héberger tout le monde. Et surtout, il y avait cette préoccupation à chaque qui a été soulevée en disant : « Bien oui, du logement social, les mêmes types de logements dans un coin. » Donc, il faut que ce soit vraiment dans quelque chose, que ce soit en termes de densité ou de style de logement ou de l'endroit où ils vont être logés, il faut s'assurer que ce soit vraiment, que ça se fonde, on va dire dans le décor à une forme d'harmonisation. Donc ça, c'est important puis il y a...

1090

LE COMMISSAIRE :

Quand vous dites plus d'espaces verts, vous pensez à... On nous a parlé à date de 10% jusqu'à 30% d'espaces verts, en fait jusqu'à 100% même un parc. Mais vous, à quoi vous référez quand vous dites plus d'espaces verts?

1095

Mme ÈVE TORRES :

Bien, si vous regardez actuellement le secteur de Côte-des-Neiges, parce que ça reste...

1100

LE COMMISSAIRE :

O.K. Par rapport à...

1105 **Mme ÈVE TORRES :**

Oui, c'est ça. C'est sûr que ça ne sera pas difficile de faire plus d'espaces verts et puis d'avoir accès à un meilleur verdissement. Ça a été souligné justement par monsieur Rayside, j'allais dire monsieur Labossière, n'est-ce pas, par monsieur Rayside. On remarquera que dans les quartiers, on le sait qu'il y a beaucoup de préjugés aussi, on a entendu beaucoup autour de logement social, et cetera, il y a vraiment une mécompréhension en ce qui a trait au logement social.

1110 Et les quartiers dits défavorisés qui se retrouvent dans certains secteurs manquent cruellement de verdissement, manque d'amour et d'attention quand il s'agit du ramassage des vidanges, et cetera. Vous connaissez aussi les problématiques, ce sont des réalités concrètes, ça se retrouve dans les mêmes secteurs. Alors que là, on a l'opportunité de faire quelque chose et que ça puisse même se refléter aux alentours.

1120 **LE PRÉSIDENT :**

Dans cette commission-ci, on n'entend pas parler du commerce d'économie sociale. Pourtant c'est, en tout cas dans d'autres commissions on a entendu ça, c'est-à-dire que c'est quand même un élément qui est très, qui permet vraiment aux gens de sortir de leur isolement, de partager, de créer une communauté parce que c'est un quartier neuf à construire qui va avoir des populations pas strictement du quartier, bien qu'on espère que ça répondra aux besoins du quartier. Mais comment créer justement cette vie de quartier. Est-ce que dans Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce vous avez, disons, des embryons d'organismes qui feraient la promotion de ce type de...

1130

Mme ÈVE TORRES :

1135 Bien en fait, c'est là, d'où l'importance de s'asseoir avec les groupes. Il y a des groupes qui ont des projets. Le manque c'est l'espace, l'espace pour le faire, les terrains pour le faire. Donc, ça serait une opportunité. Il y a différents groupes qui parlent de projet jeunesse pour la réinsertion, il y a d'autres groupes déjà existants qui parlent d'économie sociale en termes de salubrité des logements, et cetera.

1140 Enfin, il y aurait des possibilités en ce sens de développer quelque chose effectivement. Il y a des groupes qui sont intéressés d'où l'importance de les assoir à la table et d'arriver aussi peut-être comme... bien, quand on parlait de Louvain, il y a plusieurs groupes comme ça, qui sont arrivés avec des projets concrets, pas juste des GRT, mais des groupes communautaires locaux qui se sont organisés avec des résidents pour prendre ce genre de projet en oeuvre.

1145 Donc, si on a la latitude de le faire ce n'est pas le manque d'intérêt ou de proposition, mais si on dit aux gens : bien, on va... Et puis, c'est pour ça que le système de gouvernance est important, comment on fonctionne, est-ce qu'il y a un bureau avec quelques acteurs seulement, est-ce qu'au préalable on fait des consultations à plus petite échelle avec des résidents ou des organismes qui viendraient justement nous proposer des projets concrets. Enfin, c'est ça, en fait
1150 qu'il faut... où ce n'est pas très clair dans la mise en place ou il faut voir, mais il y a de l'intérêt, oui fortement pour développer ce genre de projet.

LE PRÉSIDENT :

1155 Mais dans cette structure-là, est-ce qu'il y a des gens qui sont des promoteurs d'idées ou si par exemple on fait plus face à des gens ou on attend que des groupes ou des organismes proposent. Parce que dans le cas présent, on veut avoir un quartier mixte, on veut avoir un quartier complet, on veut avoir des services de proximité, mais qui va occuper ces commerces de proximité? Est-ce que c'est des groupes d'économie sociale ou si ça va être l'entreprise
1160 privée, c'est-à-dire qui va en faire la promotion? Parce que peut-être que vous avez une idée que

ça serait préférable que ça soit plus tel type que tel autre. Alors, c'est un peu ça la question qu'on pose.

Mme CHRISTINE BRIZARD :

1165

Bien, moi j'allais peut-être juste rajouter le fait que dans notre plan stratégique de quartier, la priorité numéro 1 ça a été vraiment avoir accès à un emploi de qualité. Et il y a justement des choses qui se mettent en branle pour créer une agence locale justement d'emploi. Donc, je pense qu'il y a la capacité dans le quartier de faire émerger des idées, des fois c'est juste les locaux, les opportunités puis les financements qui doivent s'arrimer aussi.

1170

LE PRÉSIDENT :

Mais dans ce projet-là, à partir du moment où il y a une volonté municipale d'établir la mixité puis que vous avez l'occasion de travailler avec la structure de gouvernance, à ce moment-là on peut penser que pourrait émerger, c'est ce que vous nous dites?

1175

Mme ÈVE TORRES :

Et nos chantiers sont là pour ça. Les chantiers que nous avons, quand on parlait chantier emploi, chantier famille, chantier logements sociaux, et cetera sont faits et financés pour faire justement sortir des projets innovants. On en a mis déjà quelques-uns sur pied en termes de salubrité. Effectivement, il y a un projet d'économie sociale en termes d'emploi qui est en train de se mettre en place. Donc, il y a de temps en temps les moyens, de temps en temps pas assez, et ça prend aussi les endroits pour le faire. Donc, c'est une opportunité effectivement, ici.

1180

1185

LE PRÉSIDENT :

O.K.

1190

LA COMMISSAIRE :

Pouvez-vous nous expliquer un peu comment ils fonctionnent vos chantiers?

1195 **Mme ÈVE TORRES :**

Vous voulez tout savoir sur la gouvernance?

LA COMMISSAIRE :

1200

Bien, c'est parce que c'est effectivement intéressant.

Mme ÈVE TORRES :

1205

Oui. Bien, par exemple dans nos structures justement participatives, donc on invite nos membres, on a quatre structures principales de gouvernance, donc deux chantiers, un chantier, si je prends pour le logement, c'est plus nous, notre structure. Donc, on a un chantier logement abordable, un chantier logement social, sur ces chantiers-là on a à peu près 17 membres et partenaires incluant les CIUSSS, incluant l'arrondissement et tous les groupes qui se sentent concernés par ces chantiers-là. Et on réfléchit, par exemple sur le document que je vais vous proposer donc à des nouveaux projets innovants. Donc on a mis sur pied, par exemple en salubrité une escouade salubrité qui intervient directement auprès des gens et on a réussi à rejoindre des gens qu'on n'arrive pas à rejoindre. D'habitude, on a développé de très bonnes relations avec le service d'inspection de l'arrondissement.

1210

1215

Donc, ça a changé beaucoup de choses, même au niveau systémique. Le chantier logement abordable qui fait des recherches avec ses GRT également et qui embauche des consultants pour développer, pour faire de la recherche sur le développement de nouvelles façons de mettre en place du logement social. Et donc, on a d'autres groupes, on a deux tables aussi qui là, sont plus au niveau politique, des décisions d'orientation, d'engagement, ce qu'on

1220

met dans nos mémoires, ce qu'on représente, mais toujours, toujours en concertation avec toujours beaucoup de monde autour de la table. Les partenaires de la Ville comme on vous dit, pas juste les groupes communautaires, mais aussi des groupes de ressources techniques, la direction de la Santé publique, et cetera, enfin. On essaye d'élargir toujours.

1225

Donc, c'est un peu comme ça qu'on pourrait voir aussi un bureau partagé. Les résidents sont là, les groupes communautaires sont là, les institutions sont là aussi, et c'est une manière d'avoir tout le monde autour de la table, de partager les expertises et de mettre au service finalement de la vie de quartier, du développement, les savoirs de tout le monde. Et puis je pense que c'est une formule gagnante. On arrive à faire beaucoup de choses.

1230

LA COMMISSAIRE :

Merci.

1235

Mme ÈVE TORRES :

Merci à vous.

1240

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup de votre contribution. Oui, Madame?

Mme CHRISTINE BRIZARD :

1245

Si je peux rajouter, mettons si on regarde un peu les huit principes qu'on a, bien ça serait peut-être huit comités ou huit sous-comités qui travailleraient pour faire avancer ces questions-là, ou d'aller chercher les gens pour travailler sur ces questions spécifiques pour les faire avancer.

1250

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup de ce complément d'information. Merci. La commission appelle monsieur Pinto. Mister Pinto.

1255

M. NALAWATTAGEE PINTO :

Yes.

1260

LE PRÉSIDENT :

Hi, Mister?

M. NALAWATTAGEE PINTO :

1265

Hi. My name is Pinto. Bonjour. My name is Nalawattagee Pinto and Côte-des-Neiges has been my home for 28 years. In that time, I had many troubles in housing.

1270

When I first came to Canada, we did not know how much a three and half cost. Landlord ask: « how long in Canada ?, I say last week and they say: welcome to Canada! », and give me a really high rent.

1275

I had no other options, so I was forced to accept this situation. Since then, it has only gotten worse. You can't ask anything from landlord. If you say something, ask for repairs, say no rent increase, they try to kick you out as soon as possible.

If you leave this apartment, forget it, your rent will be much higher than before. You are lucky if you find an apartment or you are homeless.

1280

Homeless people are just like you and me before.